



Rapport du maire sur la situation financière

Mesdames,
Messieurs,

Ce rapport annuel sur la situation financière de la Municipalité est l'occasion de faire le bilan des actions passées et des projets en cours, tout en donnant un aperçu des principaux dossiers à venir. Je vous ferai également part de l'état de la rémunération des élus ainsi que des contrats les plus importants conclus au cours de la dernière année.

ANNÉE FINANCIÈRE 2016

Le rapport financier pour l'année 2016, tel qu'il a été vérifié, fait état de revenus des activités de fonctionnement de 3 946 590 \$, de charges de 3 937 376 \$ pour un surplus de l'exercice de 9 214 \$. Après conciliation à des fins fiscales, l'excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales se chiffre à 406 059 \$. Les avoirs financiers de la Municipalité à la fin de 2016 étaient les suivants :

Surplus affecté assainissement	51 391 \$	Contribution pour fins de parc	25 132 \$
Réserve Développement 279	140 000 \$	Fonds de roulement	127 953 \$
Réserve aqueduc / eau potable	361 100 \$		
		Surplus non affecté	1 337 987 \$

ANNÉE FINANCIÈRE 2017

Selon les estimations en regard de l'état des résultats pour l'année 2017, je vous présente les prévisions selon les différents secteurs de la municipalité.

Revenus

Les revenus estimés pour l'année 2017 sont de 4 002 865\$, soit 3,4 % de plus que les prévisions lors du dépôt du budget. La hausse des revenus provient principalement des revenus de taxes, notamment via l'ajout de propriétés au sein du parc de la municipalité et des droits de mutations associées aux transactions immobilières effectuées sur le territoire.

Fonctionnement

Le tableau suivant expose l'estimation des résultats pour les activités de fonctionnement, duquel se dégage un surplus projeté de 313 139\$:

Secteur d'activités	Budget	Dépenses projetées	Surplus (déficit)
Administration générale	599 611\$	490 337\$	109 274\$
Sécurité publique	471 085\$	445 739\$	25 346\$
Transport	714 483\$	619 834\$	94 649\$
Santé et bien-être	26 207\$	7 388\$	18 819\$
Hygiène du milieu	624 297\$	663 046\$	(38 749\$)
Aménagement/urbanisme	179 789\$	129 165\$	50 624\$
Loisirs et culture	780 860\$	745 081\$	35 779\$
Frais de financement	159 848\$	142 451\$	17 397\$
Total			313 139\$

Immobilisations

Au cours de la présente année, en matière d'immobilisations, nous avons réalisé, entre autres, les projets suivants :

- Réfection du ponceau Labrie ;
- Achat d'un souffleur à la voirie ;
- Réfection de ponceau sur la route de Beaumont ;
- Travaux d'isolation et déshumidificateur à l'aréna;
- Parcs pour enfants de la rue Frédérique et Développement 279.
- Asphaltage de l'avenue Royale à la Route de Beaumont ;
- Asphaltage de la rue Asselin ;
- Achat d'appareils respiratoires pour le service incendie;

Pour ce qui est de l'estimation des résultats pour les immobilisations, nous prévoyons terminer l'année 2017 avec un déficit budgétaire de 482 418\$. La marge de manœuvre dégagée dans les frais de fonctionnement et l'affectation de crédits d'immobilisation non utilisés en 2016 nous permettra d'éponger le déficit estimé. Cette attribution des crédits permettra également à la Municipalité de payer certains projets majeurs, tel que les travaux de réfection du ponceau Labrie et de l'aréna, sans règlement d'emprunt, donc sans impacts financiers pour les années à venir.

Au cours des prochaines années, le conseil prévoit mettre en œuvre plusieurs projets dont certains seront inscrits au budget, d'autres au programme triennal d'immobilisation. Ces projets sont :

- Augmentation de la production d'eau potable ;
- Remplacement de l'usine d'assainissement ;
- Reconstruction du rang de l'Hêtrière ouest ;
- Rénovation majeure de l'avenue Royale ;
- Remplacement du camion pompe au Service incendie ;
- Poursuite du Développement 279 ;
- Amélioration des infrastructures de loisirs.

CONTRATS DE 2017

Je vous présente maintenant les contrats conclus depuis le dernier rapport qui dépassent la somme de 25 000 \$, ainsi que les contrats de plus de 2 000 \$ qui totalisent plus de 25 000 \$.

CONTRATS DE PLUS DE 25 000\$

FOURNISSEUR	OBJET	MONTANT
Aréo-Feu Ltée	Appareils respiratoires Service incendie	85 442,97 \$
BMQ	Bordure de béton	50 457,70 \$
Carrière Rive-Sud Inc.	Matériel pour travaux de voirie	40 301,83 \$
Distribution Sport Loisir	Estrade du terrain de baseball et bancs aréna	51 205,20\$
Entreprises Lévisiennes Inc.	Travaux de pavage	172 273,22 \$
Excavation Bergedac Inc.	Travaux ponceau Labrie	310 893,93 \$
Experts Constructions MG Inc.	Travaux de rénovations aréna	307 283,72 \$
Groupe Ultima inc.	Renouvellement contrat assurances générales	81 262,00 \$

CONTRATS DE PLUS DE 2000\$ AVEC UN TOTAL SUPÉRIEUR À 25 000\$

COMPAGNIE	OBJET	MONTANT
Philippe Gosselin et Associés Ltée	Fourniture de diesel 2017	51 552,64 \$

RÉMUNÉRATION

Conformément à la Loi sur le traitement des élus municipaux, le traitement des élus pour l'année 2017 est le suivant :

	Maire	Conseiller	Allocation	Maire	Conseiller
Rémunération	11 048 \$	3 682 \$		5 524 \$	1 841 \$

Le Conseil des maires de la MRC de Bellechasse a fixé la rémunération de ses membres pour 2017 à 113,96 \$ par réunion qui a lieu généralement une fois par mois. À cette rémunération s'ajoute une allocation de dépenses de 56,98 \$.

Les maires de la MRC reçoivent également une rémunération de 85,48 \$ par réunion des comités auxquels ils participent et s'ajoute une allocation de 42,74 \$. L'ancien maire a siégé sur les comités suivants :

- Comité des Institutions financières ;
- Comité Aménagement ;
- Comité Santé et Services sociaux.

ANNÉE FINANCIÈRE 2018

Les membres du conseil compléteront l'étude du budget 2018 au cours des prochains jours et détermineront les projets qui seront soumis à la population pour la prochaine année. Nos interventions seront plus ciblées tant dans notre secteur urbain que rural et ce, en tenant compte de la disponibilité de programmes gouvernementaux ainsi que des besoins particuliers. Nous travaillerons à l'amélioration constante des services destinés à la population tout en visant le maintien d'un compte de taxes raisonnable. Le budget pour l'année 2018 sera adopté lors d'une réunion extraordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 16 janvier 2018, à 20 h 00, à la salle du conseil municipal. Je vous y invite cordialement. En terminant, je tiens ici à remercier très sincèrement l'ensemble du personnel municipal ainsi que les membres du conseil municipal. Merci à tous pour votre travail et votre dévouement envers les Charléens et Charléennes.

Le maire,

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'Martin Lacasse'.

Martin Lacasse